

et à mes compatriotes, sans autre titre que celui de simple Français dont je me suis toujours honoré, en servant un souverain bien disposé pour nous. On me demandait aussi des renseignements sur cette belle contrée et sur les relations que l'on pourrait établir entre les deux États. Ces lettres, en me comblant de satisfaction me firent penser qu'il serait fort avantageux que je vinsse en France, où, j'avoue que je me sentais attiré par le désir si naturel aux Français, de revoir ma patrie et ma famille. Je sentais très bien l'utilité de mon retour à la Cochinchine, je ne savais pas si on en jugerait de même. Je suis donc venu mettre aux pieds de Sa Majesté elle-même, et offrir à ses respectables Ministres, mon zèle et mon dévouement sans borne, et je m'estime heureux en voyant qu'ils les ont appréciés et que l'on juge convenable que je retourne mieux instruit de ce que l'on désire de moi et par conséquent plus à même de me rendre encore plus utile.

Dans l'incertitude de mon retour je n'ai ménagé que la bienveillance du Souverain pour moi et celle de quelques amis puissants dans le pays. J'ai abandonné ou aliéné à vil prix mes propriétés et tous les effets que j'avais et j'ai passé la mer avec toute ma famille. Mon âge déjà un peu avancé me portait à rêver le repos dans la médiocrité de mes moyens de fortune, je ne me fais pas un mérite de renoncer à ce projet. Je me félicite, au contraire, de pouvoir employer encore quelques années de force, de santé et d'activité à un objet, celui du bien de la France et du bien-être de ma famille que j'attends de la générosité et de la bienveillance du gouvernement français.

Devant donc former un nouvel établissement à la